



SYNDICAT NATIONAL DES OFFICIERS DE PORT – FORCE OUVRIERE
www.officierdeport.com

Calais, le 19 septembre 2011

Le Secrétaire Général

à

Monsieur Graszka
Sous Directeur EMC
SG/DRH/SGP/EMC

Monsieur le Sous-Directeur,

Par courrier du 25 novembre 2010, madame la Directrice des Ressources Humaines précisait qu'une démarche serait entreprise d'ici la fin de l'année 2010 avec la Fonction Publique d'État quant à la revalorisation indemnitaire de la classification du port de Calais, confirmant les orientations qui nous avaient été données les 18 octobre et 23 novembre 2010.

Or, à ce jour, aucune proposition concernant cette revalorisation ne nous a été communiquée, bien que vous ayez demandé à la DERR le 5 mai 2011, lors d'une réunion technique avec notre syndicat, de respecter les engagements pris par la DRH.

La DERR devait rencontrer la DGAFP le 12 mai 2011. Quels sont les résultats?

Permettez moi de vous rappeler que nous avons suspendu la grève du 25 novembre 2010 à la réception de ce courrier et avons confiance dans les propos de madame la Directrice.

D'autre part, le dossier indiciaire des lieutenants de port, est également en attente de propositions de la DGAFP depuis le 31 mars 2011.

Ce dossier date du 17 février 2010, date de notre réunion avec le cabinet de monsieur Borloo, voilà plus de dix huit mois.

Que doit-on faire pour être pris au sérieux par la DGAFP?

Les officiers de port ont fait preuve de patience et de responsabilité.
Doit-on de nouveau afficher notre détermination?

Nous vous ferons donc une dernière proposition, dans l'intérêt du corps et afin de faire aboutir ce dossier qui n'a que trop duré.

.../...

Coordonnées du Secrétaire Général : Eric Destable - 94 impasse Jacques Cartier - 62730 Marck
Tel 06 72 99 01 85
Courriel : snop_fo@hotmail.com eric.destable@wanadoo.fr

.../...

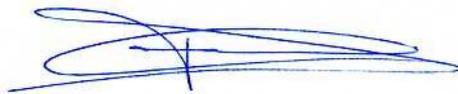
Les officiers de port de Calais sont prêts à renoncer à la revalorisation de la classification de leur port, si et seulement si, la DGAFP finalise ou propose des avancées très significatives avant la fin de l'année sur le dossier de revalorisation des grilles indiciaires des lieutenants de port.

Dans le cas contraire, devant le manque d'attention que nous porte la DGAFP et comme nous vous l'avions dit le 5 mai dernier, les officiers de port de Calais et le Syndicat National des Officiers de Port Force Ouvrière, prendront leurs responsabilités et vous démontreront encore une fois, que vos services mais également la Fonction Publique, n'ont rien à gagner à laisser en suspend les dossiers concernant les officiers de port à dix mois des Jeux Olympiques de Londres.

Nous savons que la refonte de la Direction des Ressources Humaines va de nouveau amener des changements d'interlocuteurs dans ces dossiers. Ce que nous déplorons. Nous resterons cependant, comme toujours, à votre disposition, pour étudier toutes propositions émanant de la DGAFP ou de vos services.

Veillez agréer, Monsieur le Sous-Directeur, nos salutations très respectueuses.

Le Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned below the text 'Le Secrétaire Général'.